

ACADEMIE DE  
MONTPELLIER

COLLEGE  
GEORGES CLEMENCEAU

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 12/11/2020

Présidence de : Mme LE BOLLOCH Sylvie

Quorum : 11

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés : 3

### SOMMAIRE

#### DES QUESTIONS TRAITÉES

#### Décision

#### page

#### Numéro d'acte

#### Pièces jointes

Avis  
Vote  
Extrait  
Motion

désignation N°

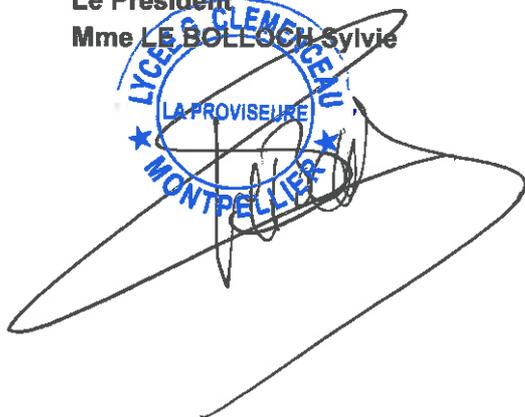
I. Approbation du PV du CA du  
05/11/2020

II. Budget 2021

III. Informations et questions diverses

### Signatures

Le Président  
Mme LE BOLLOCH Sylvie



A large, stylized black ink signature of Sylvie Le Bolloch, the President, is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'LYCÉE GEORGES CLEMENCEAU', 'LA PROVICEURE', and 'MONTPELLIER'.

Le Secrétaire  
Mme VERGNIERES Chrystelle



A blue ink signature of Chrystelle Vergnieres, the Secretary, is written in a cursive style.



	<b>SOLHY</b>	<b>X</b>		<b>COLLIERE</b>	<b>X</b>
	<b>Abderrahim</b>			<b>Sophie</b>	
	<b>CORNIAUX</b>			<b>GOULLI</b>	
	<b>CARDOSO</b>		<b>X</b>	<b>Taoufik</b>	
	<b>Marie-Thérèse</b>				
<b>Elèves</b>	<b>GUICHARD</b>	<b>X</b>			
	<b>Emma</b>				
	<b>AOKACHE</b>		<b>X</b>		
	<b>Sofiane</b>				
<b>Total 7</b>					

## OUVERTURE DU CA

Le secrétariat de séance est assuré par Mme VERGNIERES Chrystelle, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h.

L'ordre du jour est approuvé par les membres du CA.

## I. APPROBATION DU PV DU CA DU 05/11/2020

M. DALMON demande à ce que soit ajoutée sur le PV du CA du 05/11/20 son intervention concernant les difficultés spécifiques à l'EPS engendrées par le protocole sanitaire en vigueur dans l'établissement. Une erreur de syntaxe est rectifiée au point II (« tous les cas ont contracté »).

Suite à ces deux modifications, le procès-verbal du CA du 05/11/20 est approuvé à l'unanimité.

## II. Budget 2021

M. EL OUARDOUNI expose le budget 2021 et rappelle qu'il s'agit d'un budget prévisionnel pour l'année civile 2021 ; ce budget pourra être modifié au cours de l'année si besoin.

La subvention de fonctionnement attribuée par le conseil départemental s'élève à 67623€. Des remerciements sont adressés au département pour cette subvention identique à celle de l'année dernière.

Parmi les dépenses obligatoires et incompressibles, les dépenses de viabilisation sont estimées à 43% de la dotation globale de fonctionnement.

Un représentant des parents d'élèves questionne M. EL OUARDOUNI pour connaître l'évolution de ce budget par rapport aux années précédentes. M. EL OUARDOUNI rappelle qu'une convention a été signée avec l'UGAP qui négocie des tarifs préférentiels pour les établissements scolaires. Du fait du fonctionnement global de la cité scolaire, il est difficile d'identifier précisément les dépenses liées uniquement au collège.

Un autre représentant des parents d'élèves demande comment est redirigé le crédit « voyages

	<b>SOLHY</b>	X		<b>COLLIERE</b>	X
	<b>Abderrahim</b>			<b>Sophie</b>	
	<b>CORNIAUX</b>			<b>GOULLI</b>	
	<b>CARDOSO</b>		X	<b>Taoufik</b>	
	<b>Marie-Thérèse</b>				
Elèves	<b>GUICHARD</b>	X			
	<b>Emma</b>				
	<b>AOKACHE</b>		X		
	<b>Sofiane</b>				
<b>Total 7</b>					

## OUVERTURE DU CA

Le secrétariat de séance est assuré par Mme VERGNIERES Chrystelle, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h.

L'ordre du jour est approuvé par les membres du CA.

## I. APPROBATION DU PV DU CA DU 05/11/2020

M. DALMON demande à ce que soit ajoutée sur le PV du CA du 05/11/20 son intervention concernant les difficultés spécifiques à l'EPS engendrées par le protocole sanitaire en vigueur dans l'établissement. Une erreur de syntaxe est rectifiée au point II (« tous les cas ont contracté »).

Suite à ces deux modifications, le procès-verbal du CA du 05/11/20 est approuvé à l'unanimité.

## II. Budget 2021

M. EL OUARDOUNI expose le budget 2021 et rappelle qu'il s'agit d'un budget prévisionnel pour l'année civile 2021 ; ce budget pourra être modifié au cours de l'année si besoin.

La subvention de fonctionnement attribuée par le conseil départemental s'élève à 67623€. Des remerciements sont adressés au département pour cette subvention identique à celle de l'année dernière.

Parmi les dépenses obligatoires et incompressibles, les dépenses de viabilisation sont estimées à 43% de la dotation globale de fonctionnement.

Un représentant des parents d'élèves questionne M. EL OUARDOUNI pour connaître l'évolution de ce budget par rapport aux années précédentes. M. EL OUARDOUNI rappelle qu'une convention a été signée avec l'UGAP qui négocie des tarifs préférentiels pour les établissements scolaires. Du fait du fonctionnement global de la cité scolaire, il est difficile d'identifier précisément les dépenses liées uniquement au collège.

Un autre représentant des parents d'élèves demande comment est redirigé le crédit « voyages

scolaires », et plus précisément la part des accompagnateurs, puisque ceux-ci sont annulés en raison du contexte sanitaire. Mme LE BOLLOCH répond que ce budget est redirigé vers les crédits d'enseignement et pourra être utilisé dans l'année si les sorties et voyages sont de nouveau autorisées. Mme LE BOLLOCH précise que le coût d'un voyage scolaire était auparavant divisé par le nombre d'élèves participants. Désormais, l'établissement finance l'hébergement et le voyage des enseignants qui préparent et participent au voyage.

La répartition du budget est votée et approuvée à l'unanimité.

### III. Informations et questions diverses

#### 1) Continuité pédagogique

Mme LE BOLLOCH rappelle que le protocole sanitaire a été validé par la Rectrice d'Académie et l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale.

L'établissement Georges Clemenceau est une cité scolaire qui compte plus de 1500 élèves réunis dans un espace restreint. Ce protocole permet d'éviter le brassage des élèves dans les salles de classe, les couloirs ou la cantine. Il a été mis en place afin d'assurer au mieux la sécurité des élèves et du personnel en évitant la propagation du virus.

La solution choisie, qui consiste en l'accueil des élèves un jour sur deux, a semblé plus judicieuse que l'accueil des élèves une semaine sur deux. Comme expliqué lors du précédent conseil d'administration, la solution de l'accueil par demi-groupes n'a pas été retenue en raison du nombre insuffisant de salles dans l'établissement pour mettre en place une classe par salle.

Mme LE BOLLOCH rappelle que l'application de ce protocole sanitaire est prévu jusqu'au 4 décembre 2020, sous réserve de prolongation jusqu'aux congés de fin d'année.

M. MAS signale que ce protocole étant provisoire, il est pour l'instant à même de terminer le programme de français.

Mme VERGNIERES procède à la lecture du bilan réalisé par les enseignants pour répondre aux inquiétudes formulées par les représentants des parents d'élèves : « Les enseignants veillent à donner du travail personnel, qui peut demander un temps très variable aux élèves suivant leurs difficultés propres. Nous sommes en désaccord avec l'affirmation suivant laquelle la charge de travail a été divisée par deux : elle peut être au contraire alourdie pour certains élèves qui seraient en difficulté pour travailler seuls à la maison. Il ressort des discussions entre collègues que nous donnons plus de travail personnel que de coutume. Cependant, nous constatons pour l'instant qu'une part non négligeable d'élèves ne fait pas le travail demandé pour avancer efficacement en classe ».

Un représentant des parents d'élèves demande pourquoi les autres collèges ne sont pas soumis au même protocole sanitaire, qui devrait être prévu en fonction du ratio nombre d'élèves / superficie de l'établissement. Mme GERAUD explique que le nombre d'élèves est indépendant de la superficie des locaux, surtout dans un établissement comme la cité scolaire Georges Clemenceau dont les locaux datent de 1881.

Une autre représentante des parents d'élèves comprend la décision d'alléger les effectifs du collège et se dit rassurée par la réponse formulée par les enseignants. Elle fait part de l'inquiétude des parents concernant des enfants moins autonomes qui, se trouvant seuls à domicile et sans cours en distanciel, pourraient être moins sérieux. Elle propose la solution suivante : la moitié de la classe est présente dans

l'établissement, l'autre moitié de la classe restée à domicile suit le cours grâce à une caméra installée dans la salle de classe.

Mme LE BOLLOCH rappelle que chaque enseignant est pédagogue et autonome dans son travail. De plus, l'équipement d'une salle de classe avec le matériel nécessaire à la visio-conférence et au son est estimé à 2500€ par salle. Cette solution nécessite également l'accord des enseignants, des élèves et de leurs parents concernant le droit à l'image.

Mme LE BOLLOCH précise qu'un financement est prévu pour des heures d'accompagnement afin de venir en aide aux élèves qui en auraient besoin à l'issue du confinement. Elle ajoute que lors du dernier conseil pédagogique, les enseignants ont émis le souhait de poursuivre cette organisation qui garantit une sécurité maximale pour chacun.

Mme GERAUD rappelle que ce protocole sanitaire favorise la présence des enseignants considérés comme vulnérables. Sans cela, neuf enseignants du collège pourraient être absents.

M. EL OUARDOUNI explique qu'il s'agit là de la solution la plus pragmatique et adaptée à la situation de l'établissement, l'équipe enseignante étant mobilisée et dans un réel dialogue avec l'administration.

## 2) Fait divers

Mme LE BOLLOCH répond à présent aux inquiétudes de certains représentants des parents d'élèves suite à des articles de presse locale parus les 14 et 15 novembre et relatant un fait divers ayant eu lieu dans la cité scolaire. Elle dit n'avoir reçu aucun appel de parents à ce sujet. Elle explique que la presse a présenté les événements de manière détournée et que le service communication du Rectorat s'est chargé de faire rectifier ces informations auprès des organes de presse concernés.

L'établissement, certains de ses professeurs ainsi que le Rectorat ont déposé plainte à ce sujet. Il y a bien eu un délit sanctionnable par le Code Pénal. Suite à cet événement, des conseils de discipline ont eu lieu en dehors de l'établissement. Ceci étant dit, il n'y a pas lieu de renchérir afin de répondre à une presse divulguant de fausses informations, ni d'évoquer une affaire en cours.

## 3) Commission d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)

Concernant le délai de transmission des informations, Mme LE BOLLOCH rappelle que la convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 10 novembre pour une réunion prévue le 19 novembre.

Le CESC est une instance réglementée par le Code de l'éducation. Le sujet de l'inceste que les représentants de parents d'élèves souhaitent voir abordé n'est pas prévu au programme des interventions pour les collégiens. Il est prévu d'aborder les thèmes suivants : premiers secours, conséquences de la consommation d'alcool, égalité femmes/hommes, lutte contre les préjugés sexistes, violentes faites aux femmes, marchandisation du corps... Des étudiantes sages-femmes devaient également intervenir sur l'éducation à la vie affective et sexuelle mais ce projet a été mis en attente au regard du contexte sanitaire.

## 4) Plan Vigipirate

Un représentant des parents d'élèves demande si le plan Vigipirate est toujours en vigueur car certains parents s'inquiètent des regroupements d'élèves devant l'établissement.

Mme LE BOLLOCH confirme que le plan Vigipirate renforcé est toujours en vigueur et que l'établissement travaille en collaboration avec l'équipe mobile de sécurité du Rectorat (EMAS) ainsi qu'un référent police. Régulièrement, des sentinelles sont placées aux abords de l'établissement et des rondes

sont effectuées autour de la cité scolaire par des voitures de police.

Mme GERAUD rappelle que les entrées dans l'établissement sont filtrées et qu'une pièce d'identité est demandée aux personnes étrangères à l'établissement. Il est constamment demandé aux élèves de ne pas se regrouper devant l'établissement. Les parents d'élèves doivent également rappeler à leurs enfants de rentrer chez eux directement après la fin des cours.

## CLOTURE DU CA

Les questions diverses étant épuisées, la séance est close à 19h17.

# Proposition BUDGET 2021

## SOMMAIRE

Page 2	Le service <b>Administration et Logistique</b> (ALO)
Page 3	Le service <b>Activités pédagogiques</b> (AP)
Page 4	Le service <b>Vie de l'élève</b> (VE) - Le service spécial <b>Bourses nationales</b> (BN)
Page 5	<b>Récapitulatif</b> du projet de budget 2021

## COMMENTAIRES

La subvention de fonctionnement attribuée par le Conseil départemental de l'Hérault s'élève à **67 623€** pour l'année **2021 (67 623 € en 2020)**.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>FDR</b>	50 452 €	52 135 €	57 247 €	44 129 €	45 699 €	34 690 €	39 150 €	33 588,82 €
<b>Jours FDR</b>	114	106	123	83	78	70	82	70 (estimés)

La participation du collège aux charges communes du ALO et du AP sur le budget du lycée Clémenceau est fixée à **27,80%** (effectifs du collège/cité scolaire novembre 2020).

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Effectifs collège / cité scolaire</b>	<b>397 / 1705</b> (23,3%)	<b>428 / 1669</b> (25,6%)	<b>430 / 1575</b> (27,3%)	<b>443 / 1552</b> (28,50%)	<b>420 / 1511</b> (27,80%)
<b>Dépenses communes sur budget lycée AP</b>	<b>31 000,00 €</b>	<b>31 000 €</b>	<b>30 000 €</b>	<b>23 000 €</b>	<b>29 000 €</b>
<b>Dépenses communes sur budget lycée ALO</b>	<b>202 700,00 €</b>	<b>189 350 €</b>	<b>180 000 €</b>	<b>180 000 €</b>	<b>181 000 €</b>
<b>Total dépenses communes sur budget lycée</b>	<b>233 700,00 €</b>	<b>220 350 €</b>	<b>210 000 €</b>	<b>203 000 €</b>	<b>210 000 €</b>
<b>Reversement collège sur budget lycée</b>	<b>54 452,00 €</b>	<b>56 410 €</b>	<b>57 330 €</b>	<b>57 855 €</b>	<b>58 380 €</b>

**SERVICE GÉNÉRAL - ALO : Administration et Logistique**

Prévisions de recettes					
Imputation					
Domaine	Activité	Compte	Libellé	2020	2021
<b>COLLECTIVITÉ - CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HERAULT</b>		<b>COLLECTIVITÉ - CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HERAULT</b>			
<b>ODTCD</b>	<b>ODTCDBUDG</b>	7443	Subvention département	57 855 €	<b>58 380 €</b>
<b>2MOBI</b>	<b>2MOBICD34</b>	7443	Subvention département mobilier	1 380 €	<b>1 380 €</b>
<b>Total du service</b>				<b>59 235 €</b>	<b>59 760 €</b>
<b>Recettes votées par le C.A</b>					

Ouvertures de crédits				
Imputation				
Domaine	Activité	Libellé	2020	2021
<b>OCM</b>		<b>Participation cité mixte</b>		
<b>OPARTBUDG</b>		Participation collège services communs	57 855 €	<b>58 380 €</b>
<b>2MOBI</b>		<b>Subvention renouvellement mobilier</b>		
<b>2MOBICD34</b>		Subvention département	1 380 €	<b>1 380 €</b>
<b>Total du service</b>			<b>59 235 €</b>	<b>59 760 €</b>
<b>Crédits votés par le C.A</b>				

## SERVICE GÉNÉRAL - AP : Activités pédagogiques

### Prévisions de recettes

Imputation				
Activité	Compte	Libellé	2020	2021
<b>ÉTAT</b>				
13COR	7411	Carnets de correspondance	1 500 €	<b>1 500 €</b>
13MS	7411	Manuels scolaires	3 300 €	<b>3 300 €</b>
13REP	7411	Droits de reprographie	800 €	<b>800 €</b>
13ADP	7411	Autres dépenses pédagogiques	3 900 €	<b>3 900 €</b>
<b>COLLECTIVITÉ - CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HERAULT</b>				
0DTCD	7443	Dotation Globale de Fonctionnement	9 768 €	<b>9 243 €</b>
2TEPSCD34	7443	Transport EPS CD 34	16 000 €	<b>16 000 €</b>
2AET	7443	Actions Educatives Territoriales	9 581,00 €	<b>11 370 €</b>
2EPSBUDG	7443	EPS subvention fonctionnement	1 392 €	<b>1 326 €</b>
2PISCMNS	7443	Piscine MNS CD34	2 000 €	<b>2 000 €</b>
<b>VOYAGES 2020</b>				
Voyage à Heidelberg		Contribution participants	6 000 €	<b>0 €</b>
<b>Total du Service</b>			<b>54 241,00 €</b>	<b>49 439,00 €</b>
Recettes Votées par le C.A				

### Ouvertures de crédits

Imputation			
Activité	Libellé	2020	2021
13COR 13MS 13REP 13ADP 16ADE	Carnets de correspondance Manuels scolaires Droits de reprographie Autres dépenses pédagogiques (sorties) Autres dépenses éducatives (PSC1-CESC-CVC-Fédérateur)		
13COR	Carnets de correspondance	1 500 €	<b>1 500 €</b>
13MS	Manuels scolaires	3 300 €	<b>3 300 €</b>
13REP	Droits de reprographie	800 €	<b>800 €</b>
13ADP	Autres dépenses pédagogiques (sorties)	3 900 €	<b>3 900 €</b>
<b>2AET Actions éducatives territoriales</b>			
	AET complément budget	2 200,00 €	<b>2 200 €</b>
	AET subventions CD34	9 581,00 €	<b>11 370 €</b>
<b>AXE 1 Réussite des élèves Humanités Arts</b>			
		1 000 €	<b>1 000 €</b>
<b>AXE 2 Réussite des élèves ENS SCIENT TECHNO</b>			
		4 300 €	<b>4 300 €</b>
<b>AXE 3 Ouverture internationale</b>			
0LVI	Langues vivantes	200 €	<b>200 €</b>
0VOYBUDG	Voyage/Budget	500 €	<b>0 €</b>
0VOYHEID	Voyage à Heidelberg	6 000 €	<b>0 €</b>
<b>AXE 4 Ouverture patrimoine local - culturel</b>			
0CDI	CDI	1 500 €	<b>1 500 €</b>
0SORTBUDG	Sorties / Budget	68 €	<b>43 €</b>
<b>AXE 7 Réussite des élèves EPS</b>			
2EPSBUDG	EPS subvention fonctionnement	1 392 €	<b>1 326 €</b>
2PISCMNS	Piscine MNS CD34	2 000 €	<b>2 000 €</b>
2TEPSCD34	Transport EPS CD34	16 000 €	<b>16 000 €</b>
<b>Total du Service</b>			<b>54 241,00 € 49 439,00 €</b>
Crédits Votées par le C.A			

**SERVICE GÉNÉRAL - VE : Vie de l'élève**

Prévisions de recettes					
Imputation					
Domaine	Activité	Compte	Libellé	2020	2021
<b>ÉTAT</b>		<b>7411</b>	<b>ÉTAT</b>		
16FS-		7411	Fonds Social Collégien Lycéen	10 000 €	10 000 €
<b>COLLECTIVITÉ - CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HERAULT</b>		<b>7443</b>	<b>COLLECTIVITÉ - CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HERAULT</b>		
2ARCD		7443	Subvention aide aux repas Hérault	4 000 €	4 000 €
<b>Total du service</b>				<b>14 000 €</b>	<b>14 000 €</b>
Recettes votées par le C.A					

Ouvertures de crédits					
Imputation					
Domaine	Activité	Libellé		2020	2021
<b>16FS-</b>		<b>Fonds social</b>			
16FS-DIV		Fonds social aides diverses		1 000 €	3 500 €
16FS-REPA		Fonds social repas		6 000 €	6 000 €
16FS-VOYA		FSC voyages		3 000 €	500 €
<b>2ARCD</b>		<b>Subvention aide aux repas Hérault</b>			
				4 000 €	4 000 €
<b>Total du service</b>				<b>14 000 €</b>	<b>14 000 €</b>
Crédits votés par le C.A					

**SERVICE SPÉCIAL - BN : BOURSES NATIONALES**

Prévisions de recettes					
Imputation					
Domaine	Activité	Compte	Libellé	2020	2021
<b>ÉTAT</b>		<b>7411</b>	<b>ÉTAT</b>		
OBNAT		7411	Bourses Nationales Collège	45 000 €	45 000 €
<b>Total du service</b>				<b>45 000 €</b>	<b>45 000 €</b>
Recettes votées par le C.A					

Ouvertures de crédits					
Imputation					
Domaine	Activités	Libellé		2020	2021
<b>SBN</b>		<b>Bourses nationales</b>			
OBN		Bourses nationales collège		45 000 €	45 000 €
<b>Total du service</b>				<b>45 000 €</b>	<b>45 000 €</b>
Crédits votés par le C.A					

## SYNTHÈSE DE L'EXERCICE 2021

<b>RÉSULTAT DÉTAILLÉ PAR SERVICE</b>			
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
	<b>PRÉVISIONS DE RECETTES</b>	<b>OUVERTURES DE CRÉDITS</b>	<b>Différence Recettes-Dépenses</b>
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	59 760 €	59 760 €	<b>0 €</b>
ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES	49 439,00 €	49 439,00 €	<b>0 €</b>
VIE DE L'ÉLÈVE	14 000 €	14 000 €	<b>0 €</b>
<b>TOTAL SERVICES GÉNÉRAUX (1)</b>	<b>123 199,00 €</b>	<b>123 199,00 €</b>	<b>0 €</b>
BOURSES NATIONALES	45 000 €	45 000 €	<b>0 €</b>
<b>TOTAL SERVICES SPÉCIAUX (2)</b>	<b>45 000 €</b>	<b>45 000 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)</b>	<b>168 199,00 €</b>	<b>168 199,00 €</b>	<b>0 €</b>
<b>SECTION OPÉRATIONS EN CAPITAL</b>			
OPÉRATIONS EN CAPITAL	0 €	0 €	0 €

Académie :  
MONTPELLIER

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B1.1

Exercice : 2021

Etablissement : 0340111L  
COLLEGE G.CLEMENCEAU  
31 av.G.CLEMENCEAU  
34060 MONTPELLIER

Pour le C.A.

Page n° 1

DEPARTEMENT :  
HERAULT

ORDONNATEUR : MME SYLVIE LE BOLLOCH  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : STRZEPEK Véronique

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

<b>RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE</b>			
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
	<b>OUVERTURES DE CREDITS</b>	<b>PRÉVISIONS DE RECETTES</b>	<b>DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES</b>
Activité pédagogique	49 439.00	49 439.00	0.00
Vie de l'élève	14 000.00	14 000.00	0.00
Administration et logistique	59 760.00	59 760.00	0.00
<b>Total services généraux (1)</b>	<b>123 199.00</b>	<b>123 199.00</b>	<b>0.00</b>
Bourses nationales	45 000.00	45 000.00	0.00
<b>Total services spéciaux (2)</b>	<b>45 000.00</b>	<b>45 000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)</b>	<b>168 199.00</b>	<b>168 199.00</b>	<b>0.00</b>

Académie :  
MONTPELLIER

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B1.2

Pour le C.A.

Exercice : 2021

Etablissement : 0340111L  
COLLEGE G.CLEMENCEAU  
31 av.G.CLEMENCEAU  
34060 MONTPELLIER

Page n° 2

DEPARTEMENT :  
HERAULT

ORDONNATEUR : MME SYLVIE LE BOLLOCH  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : STRZEPEK Véronique

### BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES			RECETTES		
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
Activité pédagogique	49 439.00			49 439.00		
Vie de l'élève	14 000.00			14 000.00		
Administration et logistique	59 760.00			59 760.00		
<b>Total services généraux (1)</b>	<b>123 199.00</b>			<b>123 199.00</b>		
Bourses nationales	45 000.00			45 000.00		
<b>Total services spéciaux (2)</b>	<b>45 000.00</b>			<b>45 000.00</b>		

ORDONNATEUR : MME SYLVIE LE BOLLOCH  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : STRZEPEK Véronique

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

PREVISIONS BUDGETAIRES						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES			RECETTES		
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)</b>	<b>168 199.00</b>			<b>168 199.00</b>		

Résultat prévisionnel	<b>0.00</b>	
CAF ou IAF	<b>0.00</b>	

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL						
Opérations en capital	<b>0.00</b>			<b>0.00</b>		
<b>Total dépenses et recettes inscrites au budget</b>	<b>168 199.00</b>			<b>168 199.00</b>		

ORDONNATEUR : MME SYLVIE LE BOLLOCH  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : STRZEPEK Véronique

### BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

#### REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	168 199.00	168 199.00
	Résultat prévisionnel	0.00

#### Tableau prévisionnel de financement

	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	0.00	0.00
CAF	0.00	0.00
Augmentation du fonds de roulement	0.00	0.00
Total	0.00	0.00

#### Montant du fonds de roulement

Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
39 150.00	5 561.18	0.00	33 588.82

ORDONNATEUR : MME SYLVIE LE BOLLOCH  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : STRZEPEK Véronique

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

PREVISIONS BUDGETAIRES								
Etat des origines de financement								
	Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes					
	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'année N-1	Proposition du chef d'établissement	Rappel des recettes admises au budget initial de l'année N-1	Proposition du chef d'établissement				
				Total	Etat	Région, Dépt, Grpt communes et Autres Coll	Ressources propres	Autres
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>								
Activité pédagogique	54 241.00	49 439.00	54 241.00	49 439.00	9 500.00	39 939.00	0.00	0.00
Vie de l'élève	14 000.00	14 000.00	14 000.00	14 000.00	10 000.00	4 000.00	0.00	0.00
Administration et logistique	59 235.00	59 760.00	59 235.00	59 760.00	0.00	59 760.00	0.00	0.00
<b>Total services généraux (1)</b>	<b>127 476.00</b>	<b>123 199.00</b>	<b>127 476.00</b>	<b>123 199.00</b>	<b>19 500.00</b>	<b>103 699.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Bourses nationales	45 000.00	45 000.00	45 000.00	45 000.00	45 000.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total services spéciaux (2)</b>	<b>45 000.00</b>	<b>45 000.00</b>	<b>45 000.00</b>	<b>45 000.00</b>	<b>45 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)</b>	<b>172 476.00</b>	<b>168 199.00</b>	<b>172 476.00</b>	<b>168 199.00</b>	<b>64 500.00</b>	<b>103 699.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>172 476.00</b>	<b>168 199.00</b>	<b>172 476.00</b>	<b>168 199.00</b>	<b>64 500.00</b>	<b>103 699.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

ORDONNATEUR : MME SYLVIE LE BOLLOCH  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : STRZEPEK Véronique

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits					Prévisions de recettes					
Imputation			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libellé		
13ADP		AUTRES DEPENSES PEDAGOGIQUES	3 900.00	3 900.00	0DTCD			DOTATION FONCTIONNEMENT CD34	9 768.00	9 243.00
	13ADP	Autres dépenses pédagogiques	3 900.00	3 900.00		0DTCD	7443	Subventions Département	9 768.00	9 243.00
13COR		CARNETS DE CORRESPONDANCE	1 500.00	1 500.00	13ADP			AUTRES DEPENSES PEDAGOGIQUES	3 900.00	3 900.00
	13COR	Carnets de correspondance	1 500.00	1 500.00		13ADP	7411	Subventions minis.éduc.nat.	3 900.00	3 900.00
13MS		MANUELS SCOLAIRES	3 300.00	3 300.00	13COR			CARNETS DE CORRESPONDANCE	1 500.00	1 500.00
	13MS-	Manuels scolaires	3 300.00	3 300.00		13COR	7411	Subventions minis.éduc.nat.	1 500.00	1 500.00
13REP		DROITS DE REPROGRAPHIE	800.00	800.00	13MS			MANUELS SCOLAIRES	3 300.00	3 300.00
	13REP	Droits de reprographie	800.00	800.00		13MS-	7411	Subventions minis.éduc.nat.	3 300.00	3 300.00
2AET		ACTIONS EDUCATIVES TERRITORIALES	11 781.00	13 570.00	13REP			DROITS DE REPROGRAPHIE	800.00	800.00
	0AETBUDGE	AET COMPLEMENT BUDGET	2 200.00	2 200.00		13REP	7411	Subventions minis.éduc.nat.	800.00	800.00
	2AETARTS	ARTS PLASTIQUES	2 895.00	2 895.00	2AET			ACTIONS EDUCATIVES TERRITORIALES	9 581.00	11 370.00
	2AETAUDIO	AET AUDIOVISUEL	1 410.00	1 410.00		2AETARTS	7443	Subventions Département	2 895.00	2 895.00
	2AETCINEM	AET COLLEGE AU CINEMA		1 370.00		2AETAUDIO	7443	Subventions Département	1 410.00	1 410.00
	2AETECO	AET ECOLOGIE	400.00			2AETCINEM	7443	Subventions Département		1 370.00
	2AETINTEG	AET INTEGRATION 6EMES		900.00		2AETECO	7443	Subventions Département	400.00	
	2AETJUDIC	AET MONDE JUDICIAIRE	500.00			2AETINTEG	7443	Subventions Département		900.00
	2AETJUSTI	AET JUSTICE		500.00		2AETJUDIC	7443	Subventions Département	500.00	
	2AETMEDIA	AET MEDIAS NUMERIQUES	1 100.00			2AETJUSTI	7443	Subventions Département		500.00
	2AETMOYEN	AET MOYEN AGE	440.00			2AETMEDIA	7443	Subventions Département	1 100.00	
	2AETPATRI	AET PATRIMOINE		345.00		2AETMOYEN	7443	Subventions Département	440.00	
	2AETPSC1	AET PSC1	520.00	900.00		2AETPATRI	7443	Subventions Département		345.00
	2AETSPORT	AET SPORT	1 000.00	1 650.00		2AETPSC1	7443	Subventions Département	520.00	900.00
	2AETTHEAT	AET THEATRE	1 316.00	1 400.00		2AETSPORT	7443	Subventions Département	1 000.00	1 650.00

ORDONNATEUR : MME SYLVIE LE BOLLOCH  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : STRZEPEK Véronique

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

**SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique**

Ouvertures de crédits					Prévisions de recettes					
Imputation			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libellé		
AXE1		REUSSITE DES ELEVES HUMANITES ARTS	1 000.00	1 000.00		2AETHEAT	7443	Subventions Département	1 316.00	1 400.00
	0DIVERS	DEPENSES ENSEIGNEMENT	1 000.00	1 000.00	AXE3			OUVERTURE INTERNATIONALE	6 000.00	
AXE2		REUSSITE DES ELEVES ENS SCIENT TECHNO	4 300.00	4 300.00		0VOYHEID	7067	Contribution participants	6 000.00	
	0DISCDIV	DEPENSES DIVERSES	1 500.00	1 500.00	AXE7			REUSSITE DES ELEVES EPS	19 392.00	19 326.00
	0SCTECPHY	PHYSIQUE CHIMIE	1 400.00	1 400.00		2EPSBUDG	7443	Subventions Département	1 392.00	1 326.00
	0SCTECSVT	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	1 400.00	1 400.00		2PISC MNS	7443	Subventions Département	2 000.00	2 000.00
AXE3		OUVERTURE INTERNATIONALE	6 700.00	200.00		2TEPSCD34	7443	Subventions Département	16 000.00	16 000.00
	0DIVERS	DEPENSES ENSEIGNEMENT	200.00	200.00						
	0VOYBUDG	VOYAGE/BUDGET	500.00							
	0VOYHEID	VOYAGE HEIDELBERG	6 000.00							
AXE4		OUVERTURE PATRIMOINE LOCAL - CULTURE	1 568.00	1 543.00						
	0CDIABT	ABONNEMENTS CDI	500.00	500.00						
	0CDIDOC	CDI DOCUMENTATION	1 000.00	1 000.00						
	0SORTBUDG	SORTIES/BUDGET	68.00	43.00						
AXE7		REUSSITE DES ELEVES EPS	19 392.00	19 326.00						
	2EPSBUDG	EPS SUBVENTION FONCTIONNEMENT	1 392.00	1 326.00						
	2PISC MNS	PISCINE MNS CD34	2 000.00	2 000.00						
	2TEPSCD34	TRANSPORT EPS CD34	16 000.00	16 000.00						
<b>Total du service</b>			<b>54 241.00</b>	<b>49 439.00</b>	<b>Total du service</b>			<b>54 241.00</b>	<b>49 439.00</b>	
<b>Crédits votés par le C.A</b>					<b>Recettes votées par le C.A</b>					

ORDONNATEUR : MME SYLVIE LE BOLLOCH  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : STRZEPEK Véronique

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

**SERVICE GENERAL - VE : Vie de l'élève**

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes						
Imputation			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libellé		
16FS		FONDS SOCIAL	10 000.00	10 000.00	16FS			FONDS SOCIAL	10 000.00	10 000.00
	16FS-DIV	FONDS SOCIAL AIDES DIVERSES	1 000.00	3 500.00		16FS-	7411	Subventions minis.educ.nat.	10 000.00	10 000.00
	16FS-REPA	FOND SOCIAL REPAS	6 000.00	6 000.00	2ARCD			SUBVENTION AIDE AUX REPAS HERAULT	4 000.00	4 000.00
	16FS-VOYA	FSC VOYAGES	3 000.00	500.00		2ARCDSELF	7443	Subventions Département	4 000.00	4 000.00
2ARCD		SUBVENTION AIDE AUX REPAS HERAULT	4 000.00	4 000.00						
	2ARCDSELF	AIDE AUX REPAS DEPARTEMENT HERAULT	4 000.00	4 000.00						
<b>Total du service</b>			<b>14 000.00</b>	<b>14 000.00</b>	<b>Total du service</b>			<b>14 000.00</b>	<b>14 000.00</b>	
Crédits votés par le C.A					Recettes votées par le C.A					

ORDONNATEUR : MME SYLVIE LE BOLLOCH  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : STRZEPEK Véronique

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

**SERVICE GENERAL - ALO : Administration et logistique**

Ouvertures de crédits					Prévisions de recettes					
Imputation			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libellé		
0CM		PARTICIPATION CITE MIXTE	57 855.00	58 380.00	0DTCD			DOTATION FONCTIONNEMENT CD34	57 855.00	58 380.00
	0PARTBUDG	PARTICIPATION COLLEGE SERVICES COMMUNS	57 855.00	58 380.00		0DTCDBUDG	7443	Subventions Département	57 855.00	58 380.00
2MOBI		SUBVENTION RENOUVELLEMENT MOBILIER	1 380.00	1 380.00	2MOBI			SUBVENTION RENOUVELLEMENT MOBILIER	1 380.00	1 380.00
	2MOBICD34	SUBVENTION DEPARTEMENT EQUIPEMENT	1 380.00	1 380.00		2MOBICD34	7443	Subventions Département	1 380.00	1 380.00
<b>Total du service</b>			<b>59 235.00</b>	<b>59 760.00</b>	<b>Total du service</b>			<b>59 235.00</b>	<b>59 760.00</b>	
				<b>Crédits votés par le C.A</b>					<b>Recettes votées par le C.A</b>	

ORDONNATEUR : MME SYLVIE LE BOLLOCH  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : STRZEPEK Véronique

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

**SERVICE SPECIAL - SBN : Bourses nationales**

Ouvertures de crédits					Prévisions de recettes					
Imputation			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	
Domaine	Activité	Libellé			Domaine	Activité	Compte	Libellé		
0BNAT		BOURSES NATIONALES COLLEGE	45 000.00	45 000.00	0BNAT			BOURSES NATIONALES COLLEGE	45 000.00	45 000.00
	0BNATCLG	BOURSES NATIONALES COLLEGE	45 000.00	45 000.00		0BNATCLG	7411	Subventions minis.educ.nat.	45 000.00	45 000.00
<b>Total du service</b>			<b>45 000.00</b>	<b>45 000.00</b>	<b>Total du service</b>			<b>45 000.00</b>	<b>45 000.00</b>	
Crédits votés par le C.A					Recettes votées par le C.A					

ORDONNATEUR : MME SYLVIE LE BOLLOCH  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : STRZEPEK Véronique

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**  
**ETAT DES EMPLOIS**

Employeur	Fonctions	Catégorie	Effectifs ETP	Masse financière	Observations
EPLE					COLLEGE GEORGES CLEMENCEAU MONTPELLIER +3.43 AED
		Total	0.00	95 495.78	
ETAT	Fonctions Enseignement / Formations	ENSEIGNANTS	31.39	0.00	32.32 ENSEIGNANTS +2.09 EDU SANTE SOCIAL+ 1. SECRET STATISTIQUE
	Fonctions Encadrement, Administration et Finances	PRINCIPAL ADJOINT	1.00	0.00	
		Total	32.39	2 515 294.68	
CT-MET-EPCI					CITE SCOLAIRE GESTION REGION
		Total	0.00	0.00	
Total			32.39	2 610 790.46	

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2021

ORDONNATEUR : MME SYLVIE LE BOLLOCH

Etat annexe au budget : EPA

Etat Prévisionnel des Achats

Catégorie	Code	Libellé	Montant prévisionnel	Procédure
Fournitures	F11.2.8	CARNETS DE CORRESPONDANCE	2 000.00	MAPNF
Fournitures	F3.3.1	ABONNEMENTS	1 000.00	MAPNF
Fournitures	F3.3.2	DOCUMENTATION	2 000.00	MAPNF
Fournitures	F5.3.1	MATERIEL PEDAGOGIQUE ENS.GEN.	2 000.00	MAPNF
Fournitures	F5.3.2	MATERIEL PEDAGOGIQUE SPORT	2 000.00	MAPNF
Fournitures	F5.3.3	MATERIEL PEDAGOGIQUE LABO	3 000.00	MAPNF
Fournitures	F5.3.4	MATERIEL PEDAGOGIQUE TECHNO	2 000.00	MAPNF
Fournitures	F5.3.5	MANUELS SCOLAIRES	3 000.00	MAPNF
Fournitures	F8.2.3	TELEVISEURS	1 000.00	MAPNF
Fournitures	F8.2.4	APPAREILS PHOTOS	1 000.00	MAPNF
Fournitures	F8.2.5	CAMESCOPE	1 000.00	MAPNF
Fournitures	F8.2.7	VIDEOPROJECTEURS	1 000.00	MAPNF
Fournitures	F8.2.8	AUTRES APPAREILS AUDIO VIDEO	1 000.00	MAPNF
Fournitures	F8.2.9	PETIT MATERIEL AUDIO VIDEO	1 000.00	MAPNF
Fournitures	F8.2.90	LOGICIELS LICENCES ET MAJ	1 000.00	MAPNF
Fournitures	F8.2.93	PETIT MATERIEL INFORMATIQUE	1 000.00	MAPNF
Fournitures	F8.2.95	ORDINATEURS	5 000.00	MAPNF
Fournitures	F8.3.4	IMPRIMANTES	1 000.00	MAPNF
Fournitures	F9.1.2	MOBILIER INFORMATIQUE	1 000.00	MAPNF
Fournitures	F9.1.5	MOBILIER DE BUREAU	1 000.00	MAPNF
Fournitures	F9.1.6	MOBILIER SCOLAIRE	1 000.00	MAPNF

### BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2021

ORDONNATEUR : MME SYLVIE LE BOLLOCH

Etat annexe au budget : EPA

#### Etat Prévisionnel des Achats

Catégorie	Code	Libellé	Montant prévisionnel	Procédure
Services	S14.1.1	TRANSPORTS INDIVIDUELS	1 000.00	MAPNF
Services	S14.1.2	TRANSPORTS SORTIES VOYAGES	10 000.00	MAPNF
Services	S14.1.3	TRANSPORT PISCINE EPS	16 000.00	MAPNF
Services	S5.1.2	HEBERGEMENT VOYAGES	5 000.00	MAPNF
Services	S5.1.3	ACTIVITES SORTIES VOYAGES	5 000.00	MAPNF
Services	S5.1.5	INTERVENANTS EXTERIEURS	5 000.00	MAPNF
Services	S5.1.6	MNS PISCINE	2 000.00	MAPNF



## **RAPPORT PREPARATION BUDGET 2021**

Le budget est composé de services généraux et de services spéciaux.

Pour les services généraux :

- Administration et logistique ALO
- Activités pédagogiques A.P
- Vie de l'élève

Pour les services spéciaux :

- Bourses nationales BN

### **1. Les principes budgétaires**

Le budget est un document prévisionnel regroupant toutes les recettes et toutes les dépenses de l'établissement pour l'année civile. Il pourra être modifié toute l'année par des DBM (décisions budgétaires modificatives).

Les grands principes à respecter sont :

- l'annualité, une année civile et non une année scolaire
- la sincérité, juste évaluation des recettes et des dépenses
- l'équilibre, les recettes doivent couvrir toutes les dépenses

Les recettes sont composées de :

- la dotation globale de fonctionnement 67 623 €
- les subventions spécifiques de la collectivité, le Conseil Départemental De l'Hérault
- les crédits globalisés de l'Etat
- les ressources propres de l'établissement (participations familles, voyages)

Les dépenses sont composées de :

- dépenses obligatoires et incompressibles, telles que la viabilisation, les contrats d'entretien et de maintenance (reversement sur le budget du lycée)
- du fonctionnement matériel quotidien (reversement sur le budget du lycée)
- la logistique de l'activité pédagogique
- crédits d'enseignement
- projets pédagogiques

## **2. Le service Administration et Logistique ALO**

Les recettes du service ALO :

- la dotation globale de fonctionnement 58 380 €
- la subvention pour le renouvellement du mobilier du Conseil Départemental de l'Hérault 1 380 €

Les dépenses du service ALO :

- la participation du collège aux charges communes, reversée sur le budget du lycée 58 380 €
- les dépenses liées au renouvellement du mobilier 1 380 €

## **3. Le service Activités Pédagogiques AP**

Les recettes du service AP :

- la dotation globale de fonctionnement 9 243 €
- les crédits d'Etat
- les subventions du Conseil Départemental de l'Hérault pour les A.E.T et l'EPS (matériel + transports + MNS)

Les dépenses du service AP :

- les dépenses disciplinaires
- la logistique
- les projets pédagogiques

## **4. Le service Vie de l'Elève VE**

Les recettes du service vie de l'élève :

- la subvention d'aide à la restauration de la collectivité territoriale (2.80 euros / 1.80 euro / 0.60 euro, calcul de l'aide basé sur le quotient familial CAF)
- les crédits d'Etat (fonds social collégien ; fonds social des cantines ; fonds social voyages)

Les dépenses du service de l'élève :

- les dépenses liées à l'aide au paiement de la restauration
- les dépenses liées à la vie du collégien (fonds social collégien)

## **6. Le service Bourses Nationales BN**

Le budget de l'EPLÉ n'est qu'une enveloppe. La DSDEN du Gard délègue une enveloppe globale par trimestre à chaque EPLÉ. Le collège a pour mission de verser chaque fin de trimestre le montant de leur bourse sur le compte bancaire des familles bénéficiaires. Dans le cas d'élèves demi-pensionnaires au forfait, les bourses sont transformées en repas, sauf avis contraire des familles.

La Provisoire

S. Le Bolloch

# Conseil d'administration du collège Clemenceau – 24 novembre 2020

## Questions diverses de l'APE

### **Concernant la continuité pédagogique**

La formule 1 jour /2 retenue par la Cité Clémenceau n'est pas la formule de la plupart des autres collèges, ni même celle proposée sur le site Eduscol: "**Dans les écoles et les collèges, le schéma de référence est celui d'un enseignement en présentiel pour tous les élèves**, sous réserve de situations locales particulières (de type « cluster »)."

Les plans de continuité pédagogique s'appliquent donc plutôt aux lycées, dont les élèves ont déjà acquis une certaine maturité et une méthode de travail.

Nous comprenons la situation particulière de la Cité Clémenceau mais nous constatons, en tant que parents, qu'il existe des difficultés très importantes dans les petits niveaux à assurer une "organisation des différentes modalités d'enseignement sur l'ensemble de la semaine (présentiel, à distance, synchrone et asynchrone) afin de maintenir une charge de travail quotidienne pour les élèves raisonnable et coordonnée. (fiche 1.1 du Ministère)"

Nous vous interrogeons donc sur l'organisation du temps de travail scolaire à distance, ses modalités, ses supports, son accompagnement, son évaluation, son articulation avec le travail présentiel. Actuellement, la charge scolaire semble s'être divisée par deux et les parents sont très inquiets des acquisitions dans les différentes matières dans ces conditions.

Il apparaît sur le site Eduscol, que vous nous avez indiqué, des liens vers des enseignements du CNED mais ceux-ci n'ont pas de sens s'ils ne s'articulent pas avec la démarche de l'enseignant. Les manuels de langue renvoient vers des supports linguistiques pré-enregistrés mais ceux-ci ne sont pas utilisables à la seule initiative de l'élève ou de ses parents. Il existe dans les manuels scolaires, la littérature et en ligne des supports de toutes sortes qui invitent à la lecture, la réflexion, la créativité, travaillent de façon pédagogique, enrichissent la culture mais leur valeur n'existe que médiée par le professeur. C'est lui qui prescrit, ordonne, valide. Nous remercions par avance l'ensemble de la communauté enseignante des efforts consentis dans ces conditions, plus que jamais difficiles.

**Concernant un fait divers** relaté dans les journaux locaux et source d'inquiétude pour les parents au sujet de l'enregistrement d'un cours, la plainte qui a suivi et la GAV ensuite. Nous vous remercions d'apaiser les rumeurs par une communication rapide. Nous réitérons notre soutien aux personnels et enseignants confrontés à de telles attitudes et sous la pression morbide des médias.

**Concernant la communication de l'ordre du jour des commissions :** l'ODJ de la CESC a été communiqué le 19/11 après 11h pour une réunion l'après-midi même. C'est vraiment trop court pour réfléchir à des propositions intéressantes. Alors que l'IPSOS vient de produire un rapport qui évoque le chiffre de 10 % des adultes qui auraient été victimes de violences sexuelles incestueuses dans l'enfance, aucun projet autour de l'éducation sexuelle, les violences sexuelles ne figurent au programme du CESC. Le Planning Familial 34 et Stop à L'inceste (anciennement AIVI) sont des structures adaptées pour proposer des interventions. Les victimes de l'inceste témoignent de graves troubles psychiques dont les difficultés majeures dans les apprentissages, d'addictions et d'insertion sociale (cf. <http://sia-france.org/effets-inceste.html>).